L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 3 JUILLET.

FEUILLETON.

LE SERMENT DE MADELEINE,

PAR CHARLES DESLYS

XXIII—Suite.

—Maman !c'est toi! c'est bien toi! -Pauvre chère maman! Il y avait si long temps...... si longtemps...... Ah mais! que je suis donc contente!

Non moins émue, Madeleine l'étreignait contre son cœur. Puis, elle l'éloignait quelque peu, la regardait, l'admirait, ne pouvant se lasser de la regarder encore.

—Comme te voilà grandie! embellie! balbutiait-elle avec ivresse, et comme ça se voit bien qu'on te soigne ici mieux encore que chez nous! Vous êtes bonne, madame.... Oh! oui, vous êtes bonne!

Elle avait saisi la main de Louise, elle la couvrait de baisers et de larmes.

Celle qui résistait au chagrin succombe à la joie. La veuve de Jean Michaud s'évanouit.

Alors seulement Louise remarqua l'altération de ses traits, sa pâleur.

Dès que ses yeux se rouvrirent, elle s'empressa de lui demander:

—Mais qu'avez-vous donc, Madeleine.... Seriez-vous malade?

—Non, répliqua celle-ci. Ne vous alarmez pas, ce n'est rien...... Un peu de fatigue peut-être...... Une mauvaise nuit. Mais tout est réparé, tout est oublié!...... Voici ma fille!

Et, comme se ranimant sous les baisers de Jeannette:

—Madame, ajouta-t-elle, ce dont je vous suis le plus reconnaissante, c'est de ne pas lui désapprendre d'aimer sa mère!

—Oh! Dieu m'en garde! s'écria Louise. Chaque soir elle prie pour vous, sans cesse nous parlons de vous...; et tenez! tout à l'heure encore, au moment même où vous arriviez, elle vous écrivait.... Et Labarthe aussi.... Mais j'y songe, c'est urgent peut-être.... attendez!

Le cabinet du notaire se trouvait au-dessous du salon; un judas mettait en communication les deux pièces. Mme Labarthe courut l'ouvrir; elle appela:

—Etienne! monte avec la lettre.

On entendit en bas le dérangement du fauteuil, et presque aussitôt, dans l'escalier, un bruit de pas.

Le notaire entra.

Rien ne l'avait averti de la visite de Mme Michaud. A son aspect, il eut un mouvement de surprise.

Quelques mots polis s'échangèrent. Puis, Louise prenant des mains de son mari la lettre qu'elle remit à Madeleine:

—La voici à son adresse, dit-elle, et s'il est besoin de quelques explications, notre auteur s'empressera de vous les fournir.

—Il s'agit, ajouta Labarthe, de la location du chalet....

—Je sais, l'interrompit Madeleine, nous arrivons de Vittel....

—N'importe, fit-il, d'autres détails de votre tutelle y sont consignés. Prenez-en connaissance.

Par discrétion, Louise était allée s'asseoir à l'autre extrémité du salon, attirant vers elle les deux enfants. Labarthe suivit ce groupe.

L'enveloppe, cousue de raison, n'était pas fermée. Madeleine la posa devant elle sur la table, et, dépliant les papiers qui s'y trouvaient contenus, elle en commença la lecture d'un regard indifférent.

Mais, tout à coup sa physionomie changea. Elle venait de tressaillir. Ses sourcils se froncèrent. On eût dit qu'un souvenir, un soupçon, tourmentait son esprit.

Du geste de quelqu'un qui voudrait s'assurer encore, elle se passa la main sur les yeux. Puis, elle releva la tête, afin de s'assurer qu'on ne la regardait pas.

Non. Les enfants accaparaient toute l'attention de Mme Labarthe, et son mari, penché vers eux, tournait le dos à Madeleine.

Lentement, comme avec la crainte d'être surprise, elle se rapprocha de la table, elle y reprit l'enveloppe de la lettre qui venait d'être écrite par le notaire, et l'examina avec une angoisse tenant de la stupeur, qu'elle la contempla.

Ses mains tremblaient.

Elle fouilla vivement les plis de sa robe; elle en retira l'enveloppe adressée à Gandoin, l'enveloppe aux cinq cachets, et par un effort de volonté, la confronta avec l'autre, elle ne put retenir un cri.

Les deux adresses étaient de la même écriture.

XXIV.

EXPERTISE.

Au cri de Madeleine, tout le monde s'était retourné.

Jeannette et Petit-Pierre accoururent vers leur mère. Louise aussi s'était rapprochée, l'interrogeant des yeux. Le notaire lui-même se montrait vaguement inquiet.

Mais la veuve de Jean Michaud n'avait besoin d'un pareil effort de volonté. Ce qu'elle venait de découvrir, ou plutôt d'entrevoir, était tellement inattendu, si monstrueux! Quoi? le mari de celle qui avait adopté sa fille!.... Le tuteur de ses enfants! Cet homme entouré de tant d'estime! Non! non! Impossible! C'est qu'elle ne rêvait pas encore!

En moins de temps qu'il n'en faut à l'éclair pour traverser la nuée, ces pensées se succédèrent dans son esprit. Elle n'était pas libre de réfléchir, elle pouvait encore moins s'expliquer. Son instinct de femme lui imposa d'urgence le courage de la dissimulation.

—Depuis quelque temps, répondit-elle, j'éprouve là, au cœur, une souffrance aiguë.... mais qui passe aussitôt.... C'est déjà passé!

Et tout ce que lui offrait Louise, elle le refusa, calme en apparence et souriant même d'un étrange sourire. Elle restait tournée vers Labarthe; elle ne le quittait pas des yeux.

—Auriez-vous quelques observations à me faire au sujet de cette lettre? lui demanda-t-il.

—Oui, fit-elle vivement, oui, c'est cela: je voudrais causer avec vous.

Ce qu'elle voulait réellement, c'était l'observer lui-même, descendre dans sa conscience et peut-être en arracher un mot, un geste, un tressaillement par lequel il se trahirait.

—Faut-il que je conduise les enfants au jardin? proposa Louise.

Madeleine eut peur de rester seule avec Labarthe; elle pourrait s'oublier. La présence de la jeune femme lui imposerait un frein.

—Ne nous quittez pas, je vous en prie, répondit-elle. Il ne s'agit pas d'affaires, mais de quelques renseignements, d'une confidence où votre bonté m'encouragera. Allez au jardin, mes enfants, allez!

Jeannette ne demandait pas mieux que d'en faire les honneurs à son frère. Elle disparut avec lui.

Le notaire et sa femme s'assirent en face de Madeleine.

Celle-ci, le front baissé, dans l'attitude du recueillement, gardait le silence.

Comment allait-elle s'y prendre pour éclaircir ses soupçons? Elle ne le savait pas encore. Mais une sorte d'influence providentielle la poussait, lui disait: Tu es, enfin, sur la voie.... je te guiderai.... je t'inspirerai.... va!

—Expliquez-vous, fit Louise.

Madeleine releva tout à coup la tête, et, de nouveau, les yeux fixés sur Labarthe:

—Monsieur, lui dit-elle, vous avez accepté la tutelle des enfants de Jean Michaud. Pour eux comme pour sa veuve, vous devez être un ami.

—En doutez-vous!.... murmura d'un ton de reproche la femme du notaire.

Et, comme pour mieux affirmer la communion de leurs sentiments, lui prenant la main:

—Oui, nous sommes vos amis, Madeleine.

—Ma femme a répondu pour moi, crut devoir ajouter le mari.

Madeleine avait mal débuté. Elle sentait combien son rôle devenait pénible, odieux, envers celle qui avait si généreusement adopté sa fille; et, pleine de confusion, s'adressant surtout à Mme Labarthe:

—Excusez-moi, reprit-elle, vous avez mal interprété ma pensée.... Non.... Je ne suis pas une ingrate.... Mais ce que je vais vous dire est tellement invraisemblable!.... Pour y croire, il faut de l'amitié, de la pitié!.... Votre mari penserait peut-être que je n'ai plus toute ma raison.... Voilà pourquoi je vous ai priée de m'entendre aussi, madame.

Louise l'engagea, par quelques affectueuses paroles, à continuer sans crainte.

Ce fut vers Labarthe que se reporta le regard investigateur de Madeleine.

—Avez-vous souvenir, lui demanda-t-elle, des assises où fut acquitté mon pauvre mari......

—Je me souviens, dit gravement le chef du jury.

—Et sans doute aussi, poursuivit-elle, du serment que je fis alors, devant les hommes et devant Dieu?

—Vos paroles me sont restées présentes à la mémoire, répondit-il.

Sur son visage, naturellement réservé, se lisait une patiente commisération, rien de plus.

Chez Madeleine, aucune apparence de menace. Sa pensée, son but demeuraient impénétrables, surtout pour Mme Labarthe.

—Nous savons en outre, reprit celle-ci, que, fidèle à cet engagement, vous n'avez eu ni repos ni trêve pour découvrir les coupables.

—Ah! fit la veuve de Jean Michaud, vous savez cela. Par qui donc?

—Mais, répondit Louise, par certaines conversations de Petit-Pierre avec Jeannette. D'ailleurs, nous voyons de temps en temps maître Raynal.

—Est-ce qu'il aurait tout dit? pensa à demi-voix Madeleine.

—Non, répliqua le notaire, c'est un homme discret. Il nous a seulement laissé entrevoir que vous aviez beaucoup cherché, beaucoup souffert....

—Oui, dit-elle avec un amer orgueil, mais ce ne sont pas les cœurs injustement brisés qui souffrent le plus; il leur reste du moins la consolation de se sentir innocents. Quelque cruelles qu'aient été mes épreuves, je ne les échangerais pas contre le supplice de l'assassin. Son âme doit être déchirée par le remords.

—Assurément, murmura Labarthe.

Il avait pâli.

—Songez donc! poursuivit-elle [illegible] ... comme qu'il a fait...... Il [illegible] ... maintenant encore Jean Michaud [illegible] ... ses enfants.... notre [illegible] ... bonheur à tous!

—Madeleine!...... [illegible]

Louise avec un [illegible] ... elle.

Labarthe garda le silence.

Accoudé sur la table, le front dans la main, il se voilait ainsi le visage.

Louise continua:

—Ne désespérez pas de la bonté de Dieu, pauvre mère..... il vous permettra de démasquer enfin le meurtrier.

—J'y compte, reprit avec foi Madeleine, car il m'a déjà permis de découvrir son complice.

Le notaire releva la tête.

Il était devenu plus pâle encore.

La conviction grandissait dans l'âme de Madeleine; sans en laisser rien paraître, elle poursuivit:

—Ce serait trop long de vous apprendre comment j'y suis parvenue. Sachez-le seulement, c'est un misérable que vous connaissez.... ou du moins que vous avez vu, monsieur Labarthe, car il figura comme témoin devant les assises.... Oh! vous vous rappellerez sans doute.

Interpellé aussi directement, il demanda le nom.

Madeleine, le regardant bien en face, répondit:

—Gandoin!....

Quelque empire que Labarthe eût sur lui-même, il ne parvint pas à maîtriser un tressaillement.

—Ah! tu te souviens, lui dit sa femme.

—En effet! balbutia-t-il, vaguement.... mais est-il bien certain que....

—J'en ai la preuve! interrompit Madeleine.

Cependant, Louise commençait à s'étonner.

—Où donc voulez-vous en venir? murmura-t-elle.

—A ceci, répliqua la veuve de Jean Michaud; à ceci, que la nuit dernière, à Vittel, sous la menace de l'orage, brisée de fatigue, ayant la fièvre, ayant froid, j'avais accepté un refuge sous le toit d'Anselme.... Oui!.... dans cette maison! J'y suis entrée.... j'y ai dormi.... L'assassin ne le pourrait pas!.... l'assassin ne l'oserait pas! j'en suis certaine.

Ces derniers mots avaient été jetés au mari; les premières paroles ne s'adressaient qu'à la femme, et leur étrangeté romanesque avait suffi pour dérouter, pour captiver son attention. Sans crainte qu'elle la devinât, Madeleine poursuivit, scrutant à la dérobée la physionomie de Labarthe, et jamais un juge d'instruction, jamais un inquisiteur ne fouilla, ne tortura plus subtilement la conscience d'un coupable.

—Oh! disait-elle, c'est maintenant qu'il faut m'écouter avec indulgence.... Car il ne s'agit après tout que d'une vision, d'un rêve.... Mais j'avais tant prié Dieu qu'il m'envoyât ce trait de lumière! J'étais là, dans la chambre du meurtre.... les yeux fixés sur la tache de sang.... Vous savez.... rien, rien ne l'efface....

Madeleine avait-elle sa raison? Louise se le demandait en l'écoutant. Sa voix devenait stridente et son œil égaré; mais dans cette surexcitation même, il y avait quelque chose d'inspiré, de convaincu, qui s'imposait. Les prophétesses et les sybilles devaient frémir ainsi lorsqu'un dieu parlait en elles. Labarthe, immobile, la regardait avec stupeur.

—Oh! poursuivit-elle, c'est comme un miracle.... Mais il en est encore pour la confusion des criminels impunis! Cette tache, cette tache de sang, c'était comme une lueur rouge qui m'éclairait dans les ténèbres. Elle grandit, elle se dressa, prenant la forme d'un fantôme.

C'était Anselme! Je l'avais évoqué, il ressuscitait pour me répondre. Il me désigna deux autres spectres qui s'avançaient du fond de la chambre et me dit: Les voilà! Le premier, je le reconnus aussitôt.... Gandoin! Quant à l'autre....

Elle semblait hésiter. Louise lui vint en aide. De plus en plus intéressée, ne regardant que Madeleine, elle répéta ce dernier mot, qui tremblait encore sur ses lèvres:

—L'autre?

—C'était un homme jeune encore et de haute taille, dit lentement la veuve de Jean Michaud.

On le sait, Labarthe était encore jeune, il avait la taille d'un carabinier. Mais sa femme ne remarqua pas ce rapprochement, elle était tout entière au récit de Madeleine.

(A continuer.)

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

—DE—

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

Mue par la main et par le pied.

La seule dont les dames délicates puissent se servir [illegible]

Toutes les Machines [illegible]

NOTRE NOUVELLE

MACHINE domestique, à coudre, est la plus grande merveille du siècle. [illegible]

Vous économiserez de $5 à $10 en achetant une Machine à Coudre ici.

Un grand assortiment de COSTUMES FAITS, pour dames et pour enfants.

M. S. Hedrick,

Propriétaire,

Au No 102 de la rue du Canal,

Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente au comptant.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & Co.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane [illegible] de la Raffinerie Crescent City.

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MELASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orléans Louisiana," "Chalmette," "Pelican."

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MELASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barillets.

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—en différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.

A. THOMSON & CO.,

No 46 de la rue Tchoupitoulas.

TENT AWNING & FLAG

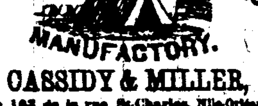

MANUFACTORY.

CASSIDY & MILLER,

No 102 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,

VOILIERS et agents de la Manufacture Flowering de duck en coton.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

D'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

NAVIRES MONTANT LE FLEUVE.

[illegible]

EXPORTATIONS.

[illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

REÇU DE L'INTERIEUR.

[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

[illegible]

LISTE DE NAVIRES

Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

2 JUILLET 1872.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

LONDRES.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

NEWPORT, WALES

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

FALMOUTH.

[illegible]

PORT TALBOT.

[illegible]

HARTLEPOOL.

[illegible]

CAERNARVON.

[illegible]

TEXEL.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

GENES.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DES—

Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

Bureau de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

Compagnie des Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

Pour New-York

[illegible]

JOHN M. LUDWIGSEN,

Pour New York, directement.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,

GEO. WASHINGTON,

CORTES,

ST-LOUIS,

Le steamer GEO. CROMWELL,

[illegible]

ALFRED MOULTON,

STEAMBOATS.

Arrangement d'Eté.

[illegible]

CAMELIA.

[illegible]

COHEN M. SORIA,

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

[illegible]

Rapidité, Confort et Sureté.

[illegible]

Vicksburg.

[illegible]

Pour la Rivière Rouge.

[illegible]

Paquebot de la Côte d'en bas.

[illegible]

Pour le Grande Ile.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

[illegible]

Le Bitter des Familles.

[illegible]

Newfoundland Bitter

[illegible]

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

[illegible]

C'est le Bitter du Sud.

[illegible]

EDMUND DEXTER & SON,

BRILLIANT" DE BUCK

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

FOURNEAU DE CUISINE

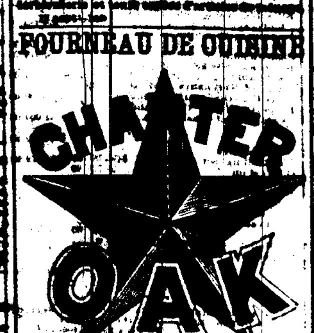

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis trente ans, tous les jours.

[illegible]

RICE BROS. & CO.,

[illegible]

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1872:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

[illegible]

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

[illegible]

THOS. A. ADAMS,

[illegible]

MIRAMON,

[illegible]

Le Docteur J. B. PERRY,

[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

[illegible]

ARRIVEES.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,

CHAS. L. FITCH,

[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

Changement d'heures de départ.

[illegible]

(Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

[illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible]

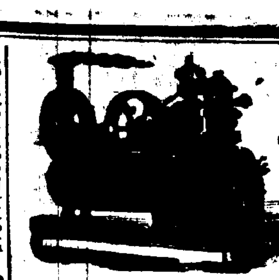

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"

ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles, coin Union, Nlle-Orléans.

[illegible]

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

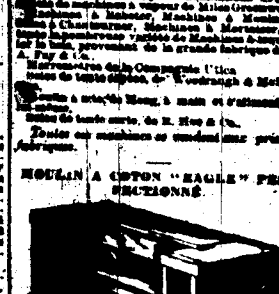

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

[illegible]

[illegible]

A. A. MOUTON.

[illegible]

P. E. BEAUVAIS.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU [illegible]

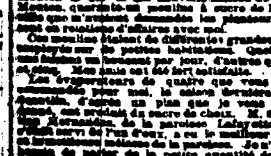

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre qualité. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

MOULINS A MAIS, DE STRAUB.

[illegible]

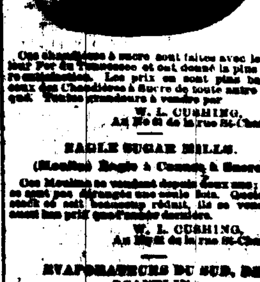

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

[illegible]

W. L. CUSHING,

Au No 62 de la rue St-Charles.

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1872.

PRIMES POUR L'ANNEE:

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

EDWARD IVY,

[illegible]

HARMON DOANE, Président,

MOSES GREENWOOD, Vice-Président,

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

[illegible]

E. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

—DIRECTEURS—

[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

[illegible]

A. SCOLA, P. JAUBERT, M. BREWER, M. A. LAAMBIAS

D. M. DAVIS, Président.

DIVERS.

Workingmen's Accommodation Bank.

CHARTE.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

[illegible]

ARTICLE DEUX.

[illegible]

ARTICLE TROIS.

[illegible]

ARTICLE QUATRE.

[illegible]

ARTICLE CINQ.

[illegible]

ARTICLE SIX.

[illegible]

R. DUDLEY COLEMAN, C. N. WEISHANS, J. E. GARDNER, J. N. RILEY, D. FOCHELU, JOHN McPHELIN, J. B. MONDEHOT

ARTICLE SEPT.

[illegible]

ARTICLE HUIT.

[illegible]

ARTICLE NEUF.

[illegible]

ARTICLE DIX.

[illegible]

ARTICLE ONZE

[illegible]

ARTICLE DOUZE

[illegible]

ARTICLE TREIZE.

[illegible]

ARTICLE QUATORZE.

[illegible]

ARTICLE QUINZE.

[illegible]

ARTICLE SEIZE.

[illegible]

ARTICLE DIX-SEPT.

[illegible]

ARTICLE DIX-HUIT.

[illegible]

ARTICLE DIX-NEUF.

Le Président et le Caissier signeront tous ses billets, notes, certificats d'actions et traites de cette Association.

ARTICLE VINGT.

[illegible]

ARTICLE VINGT-ET-UN.

[illegible]

ARTICLE VINGT-DEUX.

[illegible]

F. GONTHIER.

[illegible]